

Le Conseil national (réaffirme son soutien à la voie bilatérale)

26.09.2019

D'un coup d'oeil

Par 123 voix contre 63 et 3 abstentions, le Conseil national a balayé l'initiative de l'UDC contre les Bilatérales. Cette initiative radicale mettrait fin à la voie bilatérale et entraînerait des coûts élevés. **economiesuisse** salue la décision du Conseil national. Les accords bilatéraux I apportent de nombreux avantages aux sociétés présentes en Suisse.

Les citoyennes et citoyens suisses se prononceront sur l'initiative de l'UDC contre les Bilatérales probablement en mai 2020. Le Conseil national l'a examinée en premier. Il a décidé, par 123 voix contre 63 et 3 abstentions, de recommander au peuple de refuser l'initiative sans contre-projet. L'initiative demande la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes entre les États membres de l'UE et de l'AELE. Cela mettrait fin, automatiquement, à une voie bilatérale pourtant couronnée de succès. L'accord sur la libre circulation des personnes est en effet lié aux six autres accords bilatéraux I (agriculture, transports aérien et terrestres, obstacles techniques au commerce, recherche, marchés publics) par une «clause guillotine». [economiesuisse](#) salue ce résultat; il est la démonstration qu'une grande majorité de conseillers nationaux soutiennent les accords bilatéraux I.

UNE INITIATIVE TROP EXTREME ET DANGEREUSE POUR LA PROSPERITE

Le Conseil national juge l'initiative trop radicale et le prix à payer en cas d'acceptation trop élevé. Il y a une dizaine de jours seulement, [economiesuisse](#) a publié un [dossierpolitique](#) montrant que les accords bilatéraux ont entraîné une hausse des revenus allant jusqu'à 4400 francs par personne et par an. Par ailleurs, l'initiative ne propose pas d'alternative équivalente à la voie bilatérale. Des systèmes de contingent aggraverait en réalité la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et un accord de libre-échange de large portée ne permettrait pas aux entreprises suisses de participer au marché intérieur de l'UE, comme le font les accords bilatéraux.

LE CONSEIL DES ÉTATS EXAMINERA L'INITIATIVE A LA SESSION D'HIVER

C'est maintenant au tour du Conseil des États de se pencher sur cette initiative. [economiesuisse](#) s'engage – au côté d'[ouverte+souveraine](#), une large alliance pour une politique européenne constructive, afin que les accords bilatéraux I ne soient pas menacés au sein du Conseil des États, ni plus tard dans les urnes.

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch